

# Transferts Nord-Sud ou solidarité ?

Cahiers > La dernière histoire belge

Le 1er novembre 2007 | | 1 messages

**Un des problèmes dans les relations entre Flamands et Wallons, c'est la sécurité sociale. Certains Flamands voudraient que la sécurité nationale devienne une sécurité sociale régionale pour certains secteurs. Ils paient plus, disent-ils, que les Wallons. C'est vrai mais...**

Le système social belge est basé sur la solidarité. Une part des salaires est versée en « cotisations sociales ». Ces cotisations servent à payer, par exemple, les allocations de chômage, les pensions, les soins de santé. Et certains Flamands pensent que les Wallons seraient moins travailleurs et plus profiteurs. C'est vrai qu'aujourd'hui, les Flamands participent plus que les Wallons à la solidarité. Si on simplifie, un Flamand verse, chaque jour, 2,5€ de plus qu'un Wallon dans le pot de la solidarité. Mais il y a des explications à cela. Il y a plus d'emplois en Flandre. Et ces emplois sont mieux payés qu'en Wallonie. Le salaire moyen wallon est inférieur de 8% à un salaire moyen en Flandre. Les cotisations sociales sont un pourcentage du salaire. Plus le salaire est élevé, plus il y a de cotisations sociales versées.

En fait, la Flandre représente 57,9% de la population du pays. Et la Flandre verse 65% de l'argent de la sécurité sociale. La part wallonne représente 25% de la sécu pour 32,53% de la population. Les Bruxellois, eux, sont 9,7% de la population et versent 8% au pot commun de la sécurité sociale. Pour l'instant, la Flandre a une meilleure situation économique que la Wallonie. C'était l'inverse au siècle dernier. Et cela changera d'ailleurs peut-être encore dans le futur. Mais si on regarde la réalité de plus près, il faut nuancer ces fameux transferts du Nord vers le Sud.

## **Nord payeur, Sud profiteur ?**

Il y a des pauvres, des pensionnés, des malades, des personnes âgées partout dans le pays. Mais leur répartition est différente. Si on regarde les différents secteurs de la Sécu, on constate des différences entre régions. Elles ne vont pas toujours dans le même sens et elles ne sont pas éternelles. Ainsi, dans les soins de santé, la part de la Flandre est de 57,25% (par rapport à une population de 57,9%). Celle de la Wallonie : 33,09% (par rapport à une population 32,53%). Les dépenses et les populations correspondent donc presque exactement. Pas de déséquilibre ici.

Par contre, les Wallons et les Bruxellois paient moins de cotisations qu'ils n'en reçoivent pour les allocations familiales, de chômage. Et pour les pensions et prépensions, c'est l'inverse : les Flamands paient moins que ce qu'ils reçoivent.

Si on séparait aujourd'hui certains secteurs de la sécurité sociale, cela pourrait profiter à la Flandre. Et faire perdre de l'argent à Bruxelles et à la Wallonie. Mais la population vieillit.

Et demain, la Flandre, qui a le plus de dépenses de pensions risque fort d'avoir besoin de la Wallonie et de Bruxelles pour y faire face.

La séparation de secteurs de la solidarité ne serait donc pas une bonne affaire. Plus on est nombreux à cotiser, mieux les risques sont couverts. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes estiment que notre système de sécurité sociale est plutôt équilibré. Et que les payeurs d'aujourd'hui seront les bénéficiaires de demain. Comme cela a déjà été le cas dans le passé.

**Carmela Morici**